

## Ces sondages qui détonnent

*Les récentes études plaçant Marine Le Pen en tête des intentions de vote du premier tour en 2012 relancent la question de la transparence des sondages.*

Le site d'information Médiapart a accusé mardi Harris Interactive d'avoir « payé » le panel de Français qu'il a utilisé dans son sondage publié dimanche, le premier donnant la présidente du FN gagnante du premier tour en 2012. Le directeur du département opinion de l'institut, Jean-Daniel Lévy, a aussitôt démenti. Pour Médiapart, Harris Interactive pratique une forme de « rémunération », puisque l'institut a organisé un jeu-concours et fait miroiter une récompense. « Au final, 7.000 ont été offerts à l'un des quelque 1.600 membres du panel », ajoute le site. De son côté l'institut assure que pour toutes ses enquêtes en ligne « la participation à un jeu concours est proposée en fin d'enquête ». « Tous les trois mois, un tirage au sort est effectué parmi les interviewés du panel sur l'ensemble de nos enquêtes, sur cette période et ce, au niveau international soit plusieurs millions de répondants », ajoute Harris. La gratification des participants au sondage, peu connue du grand public, « est une pratique courante pour les instituts quand ils utilisent un panel et quand ils posent les questions sur internet, admet

*Bruno Jeanbart (Opinionway). Il s'agit plus de fidéliser les membres du panel, que de les rémunérer. » Jérôme Sainte-Marie, directeur du département opinion de CSA, refuse pour sa part d'effectuer des enquêtes d'intentions de vote par Internet. « Le problème des panels, estime-t-il, ce n'est pas la rémunération des sondés. C'est qu'ils fonctionnent sur une démarche volontaire des répondants, contrairement aux enquêtes téléphoniques, où les gens sont appelés chez eux par nos enquêteurs. » Proposition de loi au Sénat Le sénateur PS, Jean-Pierre Sueur, coauteur avec son collègue UMP Hugues Portelli d'une proposition de loi sur la transparence des sondages, déjà votée à l'unanimité au Sénat contre l'avis du gouvernement, a prévenu : « Nous serons très fermes sur la rémunération des sondages pour des raisons éthiques [ ] Non à la marchandisation du débat d'idées ou de la vie politique. » Le gouvernement rechigne « Nous demandons solennellement l'inscription de cette proposition de loi à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale. Si le*

*gouvernement persiste dans son refus, nous l'inscrirons nous-mêmes dans le cadre de nos niches [séances réservées à un groupe] parlementaires » au cours des prochains mois, explique-t-on chez les députés PS. « C'est compliqué d'avoir une proposition de loi sur ce sujet à un an des échéances, au moment où les sondages vont s'accélérer », a déclaré le patron des députés UMP Christian Jacob. (Dessin Deligne)*